

# le snesup

## POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC, DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET DU PERSONNEL



Emmanuel de Lescure,  
secrétaire général

**N**otre prochain congrès d'étude se tiendra au Havre, les 3 et 4 juin. Les trois thématiques choisies, et présentées dans les pages qui suivent, sont l'occasion d'approfondir collectivement notre réflexion pour résister à la lame de fond qui traverse l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) et plus largement la société. Il en va de la défense d'un ESR public fort, ouvert à toutes et à tous, émancipateur, démocratique et collégial, qui soit en mesure de répondre aux problématiques sociales contemporaines. Rien n'est écrit et la lutte porte ses fruits : à l'heure de rédiger ces quelques lignes, grâce à la pression des syndicats, le gouvernement vient d'enterrer la proposition de loi visant à élargir le travail des salariés le jour de la Fête du travail !

Le contexte de mutation profonde de l'ESR est marqué par l'importance prise depuis quelques années par l'enseignement supérieur privé marchand – dont le ministre voudrait renforcer la position – et qui s'inscrit à la suite d'une vingtaine d'années de contre-réformes venues miner le service public de l'ESR. La situation financière des universités est désastreuse. La quasi-totalité d'entre elles a présenté des budgets prévisionnels en déficit et est conduite à prendre des mesures qui s'apparentent à de véritables plans sociaux (gels de postes, campagnes d'emploi réduites, non-renouvellement de contractuel·les) qui affectent l'offre de formation (diminution des capacités d'accueil, fermeture de filières, fermeture de sites) et la recherche (réduction des budgets de fonctionnement, gels des investissements). La réforme de la formation des enseignant·es est symptomatique de cette situation. Pensée sans moyens, elle donne lieu à des mesures brutales qui déstabilisent les équipes et prévoient de laisser sans solution de nombreux·ses non-lauréat·es.

L'attaque frontale portée contre la science par l'administration américaine, comme les annulations de manifestations scientifiques en France, mais également les projets de réforme du doctorat et le recours accru à l'intelligence artificielle font craindre le pire pour la liberté académique dans un contexte de montée de l'extrême droite.

Dans les établissements, les réactions se multiplient. Le printemps des mobilisations partout sur le territoire illustre que la situation est inacceptable. Quelle rentrée pourrons-nous assurer à une jeunesse en quête d'avenir ? À l'impossible nul n'est tenu ! Le congrès doit être un moment collectif de réflexion, de débat sur des problématiques ancrées dans le réel des établissements, et qui doit être préparé par des réunions dans les sections. Face aux attaques que subit l'ESR public, et dans un contexte de diffusion des idées de l'extrême droite dont la propagation n'est pas irrésistible, faisons de ce congrès et de sa préparation en sections une occasion d'accroître nos capacités à défendre tout le personnel, à protéger la liberté académique et à porter une vision exigeante du service public. ■

## ACTION SYNDICALE (AS)

### Ne rien laisser passer !

**P**ar le travail quotidien qu'elles mènent auprès des collègues et par les propositions qu'elles portent dans toutes les instances, les organisations syndicales, en particulier le SNESUP-FSU, constituent à la fois un rempart et un levier essentiels pour résister à la déferlante qui traverse l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), et plus largement la société. Elles sont aujourd'hui en première ligne face aux attaques qui fragilisent les statuts de nos établissements et du personnel, les instances collégiales, la liberté académique et la capacité de recherche, les formations publiques et les diplômes universitaires.

Les militant·es d'**Action syndicale**, engagé·es dans leurs établissements comme à la direction nationale, incarnent cette capacité collective à refuser l'inéluctable et portent la volonté constante de défendre et d'améliorer les conditions de travail et d'études, alors même que les réformes successives tendent à renforcer les logiques managériales, à organiser la précarité et l'accroissement de toutes les inégalités, à restreindre les libertés et droits des agent·es, ainsi que l'accès à l'enseignement supérieur public.

Les rapports récents (Gillet, Pommier-Lazarus ou Korolitski) convergent pour mettre en perspective un

paysage préoccupant à l'horizon 2030. Ils condensent tout ce que nous combattons au quotidien : autonomie accrue, contractualisation et évaluation permanente au regard d'une « performance » déclinée à toutes les lignes, *new public management* et offensive des lobbys économiques, fragilisation des garanties statutaires, portes ouvertes aux formations privées et restriction de l'accès par une sélection accrue et l'augmentation des droits d'inscription dont les étudiant·es extracommunautaires sont les premières victimes. L'université qu'ils dessinent à l'horizon 2030, sans jamais évoquer la perte de sens de nos métiers et la dégradation des conditions de travail et d'études pourtant alarmantes, est à rebours de notre conception d'un ESR émancipateur, gratuit et ouvert à toutes et à tous.

Face à ces charges, et dans un contexte de diffusion des idées de l'extrême droite, **Action syndicale** porte un syndicalisme d'action, ancré dans le réel des établissements, capable de défendre tout le personnel – titulaires ou contractuel·les, actif·ves ou retraité·es –, de protéger la liberté académique et de porter une vision exigeante du service public. Les actions menées au SNESUP-FSU témoignent de cette détermination à tenir tous les fronts et à maintenir vivantes les valeurs qui fondent notre engagement collectif. ■



## ÉCOLE ÉMANCIPÉE POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF (ÉÉ-PSO)

### Soyons offensif·ves pour construire un syndicat porteur d'alternatives de progrès social

**L**a situation financière des universités françaises ne cesse de se détériorer et entraîne la dégradation des conditions d'enseignement, de recherche et d'études. L'austérité imposée par les gouvernements successifs exacerbe les inégalités et remet en cause le droit à la poursuite d'études. Dans ce contexte, le recours aux droits d'inscription différenciés, et donc à leur augmentation, rend l'accès à l'enseignement supérieur encore plus difficile pour les étudiant·es issu·es

de milieux modestes et extracommunautaires. L'université est menacée jusque dans son existence par des politiques qui privilégient l'argent au savoir.

Les atteintes à la liberté académique se multiplient et s'étendent désormais au domaine pédagogique, les enseignant·es sont sommé·es d'adapter contenus et méthodes selon des normes contraignantes visant à faire toujours plus avec toujours moins.

Au vu des échecs de la gauche aux élections municipales et de la poussée de l'extrême droite, le mouvement syndical doit promouvoir l'union pour reconstruire une société plus juste. Il est alors essentiel que notre syndicat et les organisations syndicales de transformation sociale organisent des débats sur l'éducation, la diversité et l'égalité, les questions écologiques et de jus-

tice fiscale, afin de pouvoir garantir un avenir collectif fondé sur le respect de l'autre et la solidarité dans nos universités comme dans l'espace social.

La défense de la liberté académique et la promotion de l'égalité sont indissociables d'une société qui aspire à l'équité et à la cohésion. ■



## AGIR!

## POUR UN SYNDICALISME DE LUTTE (PSL)

### Lutter contre la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche : une nécessité absolue pour défendre les collègues précaires, le service public et combattre l'extrême droite

**D**ans l'ESR comme ailleurs, nous subissons la politique économique libérale, qui fait le lit de l'extrême droite. Le SNESUP-FSU doit porter des revendications salariales et lutter contre la précarité. Dans l'ESR, près de 25 % des enseignant-es et enseignant-es-chercheur-ses enchaînent les contrats (ATER, postdocs, contrats LRU, vacations...), craignant chaque année que leur contrat ne soit pas renouvelé. C'est à cause du budget très insuffisant fixé par le gouvernement que les universités recourent massivement aux contractuel-les et aux vacataires pour assurer des missions pérennes au moindre coût. La logique des appels à projets contribue également au développement de la précarité. Son essor menace à terme le statut de fonctionnaire.

Pour se défendre, les collègues précaires créent souvent des collectifs. Or, le SNESUP-FSU a des mandats clairs pour lutter contre la précarité :

- évolution du contrat doctoral vers un statut de fonctionnaire stagiaire (64 hTD) pouvant mener à un emploi d'enseignant-e-chercheur-se ;
- titularisation des autres collègues contractuel-les accomplissant des tâches pérennes et limitation stricte des contrats aux activités non pérennes (avec prime de précarité) ;
- hausse de la rémunération des heures complémentaires et des vacations à 120 euros.

Pour obtenir la satisfaction de ces revendications, il faut construire des mobilisations fortes, dans nos composantes et nos laboratoires comme dans tout le pays, pour imposer une autre politique. Le SNESUP-FSU a déjà pris des initiatives, en organisant, avec d'autres syndicats et des collectifs de précaires, des Assises de la précarité en 2022. Mais cela ne suffit pas pour développer l'action avec les collègues précaires ; il faut un engagement fort de tout >>>

>>> le syndicat et l'existence de sections syndicales dynamiques. Notre engagement dans l'action et les débats d'idées est essentiel. La syndicalisation des contractuel·les pose donc la question de l'orientation et de l'organisation de notre syndicat : nous défendons un syndicalisme de combat, appuyé sur les sections, indispensable pour organiser une bataille d'envergure pour

le financement de l'ESR 100 % budgétaire (avec des dispositifs de régulation entre établissements), d'où le refus des COMP 100 % et l'exigence d'abrogation de la loi LRU. Pour favoriser la syndicalisation des précaires dans la FSU (SNESUP-FSU, SNCs-FSU, SNASUB-FSU), nous proposons aussi un flyer unique et commun d'adhésion. ■



## POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT (PSC)

### Contre la concertation, pour la coordination nationale des délégués des AG

Tous les syndicats se sont rendus aux assises du gouvernement. Le 26 mars, le SNESUP-FSU, la FERC Sup-CGT, SUD-Éducation, l'UNEF et L'Union étudiante en sortent parce qu'elles sont « *un semblant de concertation* ». Les syndicats n'appellent donc pas les travailleurs et les étudiants au combat, mais demandent au gouvernement plus de concertation...

Entre 2009 et 2024, la dotation de l'État par étudiant a chuté de 18,5 %. Tous les établissements universitaires auraient voté un budget déficitaire pour 2026. Le CNRS accuse un déficit de 239 millions d'euros. Les universités gèrent leur « masse salariale » que l'État ne compense pas. À Toulon, le nombre d'heures d'enseignement a chuté de 10 % pour la nouvelle offre de formation. À Bordeaux-Montaigne, la présidence évoque la suppression de 40 000 heures de cours.

Le gouvernement a augmenté de 350 millions d'euros le budget du ministère et de 750 millions d'euros celui de la Mires. Une goutte d'eau ! Pour les syndicats de l'ESR, il manque 8 milliards d'euros. Mais, le 2 mars, le gouvernement annonce 8,5 milliards d'euros supplémentaires... pour acheter des munitions !

Les universités deviennent des « universités-entreprises » où il faut vendre des formations et des services. EPE et grands établissements les transforment en succursales du patronat et les COMP

permettent à la bourgeoisie de décider de l'offre de formation.

Le ministre veut l'augmentation des droits d'inscription à « *un niveau soutenable* ». Comme à Nice, où des diplômés locaux agréés comme master atteignent 4 000 euros ?

Déjà, les droits d'inscription pour les étudiants étrangers (hors UE) sont à 2 850 euros en licence et 3 879 euros en master. L'inspection générale des finances préconise d'augmenter ceux pour les étudiants français à la même hauteur.

Les conseils votent le budget, le recrutement, la création de filiales, la vente de services, les droits d'inscription pour les étudiants étrangers, pour les diplômés locaux... En EPE, ils sont devenus des CA d'entreprise. Les capacités d'accueil, les COMP 100 % seront votés par les CA d'université. Toute participation à ces conseils légitime l'application de la privatisation et de l'austérité dans chaque université.

Contre l'austérité et la privatisation, pour les assemblées générales étudiants et travailleurs, la coordination nationale des délégués des assemblées pour construire la perspective de la grève générale de l'ESR ! Aucune participation aux assises des universités ! Sortie des conseils de cogestion et des instances de participation ! ■

## THÈME 1

## Militer et exercer ses missions dans un contexte de montée de l'extrême droite et de diffusion de ses idées

La séquence électorale municipale en mars dernier illustre malheureusement l'ancrage et la propagation d'une vague brune n'épargnant aucun secteur de la société. En 2014, près d'un demi-million de nos concitoyen·nes vivaient dans une commune administrée par l'extrême droite. Dix ans plus tard et après la contre-performance du Rassemblement national (RN) en 2020, ce chiffre a triplé, pour atteindre 1,5 million. Ce décompte ne prend pas en compte les listes non étiquetées, dont les conseiller·ères municipaux sortiront du bois lors des prochaines sénatoriales. Le risque de voir le RN et ses alliés, et celles et ceux dont les positions sont de plus en plus poreuses à leurs idées et pratiques, accéder aux plus hautes responsabilités du pays n'aura jamais été aussi haut.

Partout où l'extrême droite gouverne, c'est le même bilan : justice sous contrôle, presse muselée, syndicats et associations entravés, droits sociaux laminés, droits des femmes attaqués, urgence climatique niée. Faire barrage à l'extrême droite exige des réponses concrètes aux urgences qui fracturent le pays : redonner du sens au travail, agir pour le pouvoir d'achat, protéger les plus précaires, investir dans les services publics, lutter contre les inégalités territoriales, accompagner les transitions industrielles et écologiques, renforcer la démocratie locale et sociale.

Dans l'ESR, les tentatives et les signes d'implantation se multiplient (listes corporatistes, discours anti-« wokisme », attaques contre les SHS, tags fascistes, annulation de colloques, retrait de financements régionaux, etc.). Cette issue n'est pas inéluctable. Face aux urgences qui divisent le pays et qui alimentent le discours de l'extrême droite, quelles solutions concrètes pouvons-nous apporter ?

L'université n'est pas en dehors de la société. Les idées nauséabondes de l'extrême droite la contaminent également : tri social, discours raciste et xénophobe. Comme la justice ou la presse, elle est une de ses cibles privilégiées, parce qu'elle est l'un des derniers remparts. L'indépendance de sa recherche, la liberté académique de ses enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses et chercheur·ses sont au cœur d'enjeux qui



engagent l'exercice même de la démocratie. Au sein des universités, le rôle des exécutifs dans le cadre du respect des franchises universitaires sera déterminant. Comment tirer parti de ce qui constitue une singularité de notre lieu de travail ?

Comment militer et exercer ses missions dans un contexte de montée de l'extrême droite et de diffusion de ses idées ? Le poids grandissant des idées d'extrême droite et l'éventualité croissante de son accès au pouvoir en France en 2027 ont des conséquences sur l'exercice de nos métiers et de notre militantisme. Il est indispensable de poursuivre la réflexion sur le renouveau syndical, la protection des données, des militant·es et du personnel de l'ESR, etc. Comment préserver la liberté académique et contrer toute tentative de museler la parole progressiste ? Comment rester un lieu de savoir critique, d'espace de formation intellectuelle et de résistance face aux obscurantismes ? Comment sécuriser nos systèmes informatiques et nos données ? Comment renforcer l'unité syndicale pour accroître notre force collective ? Comment se protéger et réagir unitairement à la montée d'organisations proches de l'extrême droite dans l'ESR ? ■

## THÈME 2

### Enjeux et conséquences de la **transformation** du doctorat sur l'ESR



**L**e doctorat, formation par et à la recherche, est le diplôme au fondement des métiers de la recherche et au cœur des métiers de l'université. Il constitue notamment l'un des objectifs des cinq années de formation antérieures. Toute transformation du doctorat a donc des conséquences sur l'organisation de nos laboratoires, sur le métier d'enseignant-e-chercheur-se (EC) et ses conditions d'exercice. Inversement, l'accroissement de notre charge de travail affecte notre capacité d'encadrement, de formation et d'accompagnement des doctorant-es.

Dans la volonté des gouvernements successifs de piloter nos missions et de les orienter pour une mise au service de l'entreprise, le doctorat suscite la convoitise et semble être utilisé pour avancer plus rapidement. On a assisté ainsi à une série de transformations concertées : mise en place du serment du/de la docteur-e, volonté de « protéger » la liberté académique, extension des zones à régime restrictif (ZRR) et durcissement du processus de protection du potentiel scientifique et technique (PPST), mise en place de la fiche RNCP du doctorat avec l'approche par compétences, durcissement des comités de suivi individuel (CSI), renforcement du rôle de contrôle de ses membres, sanctuarisation du dispositif Cifre dans le Code de la recherche, mise en place du contrat doctoral et du contrat post-doctoral de droit privé... Il y a un an, nous attirions l'attention sur le rapport Pommier-Lazarus, remis au ministre en novembre 2024. L'image du doctorat véhiculée dans ce rapport, dont la mise en œuvre devient effective, est caricaturale et orientée vers l'innovation et l'entreprise. S'il faut bien évidemment valoriser le doctorat dans les carrières dans le secteur privé et dans les grilles salariales, cette vision du diplôme fait peser des menaces sur ses spécificités, de la définition du sujet de thèse jusqu'à la soutenance.

Lors du congrès d'étude de notre syndicat, il s'agira d'analyser les tenants et les aboutissants des transformations, les points positifs et les points d'alerte pour l'ensemble de la communauté universitaire, pour le métier d'EC, pour l'institution et pour les doctorant-es. Ces derniers sont-ils-elles des étudiant-es ? Des contractuel-les, notamment s'ils ou elles assurent une charge de cours universitaire ? Leur rôle est en effet essentiel à la bonne marche des équipes pédagogiques et de recherche, tout comme ces équipes contribuent à la formation des doctorant-es et à la « prise en main » du métier d'EC. Le doctorat peut-il être, comme certains l'imaginent, un diplôme comme les autres ? Si transparaît clairement le projet de disqualifier et de déposséder la communauté universitaire du rôle fondateur de formation par et à la recherche, et d'instrumentaliser le doctorat en vue d'une mise au pas des universitaires et de toute l'institution au service du potentiel économique, quels sont les impacts des changements en cours sur nos métiers et leurs conditions d'exercice ? Et quels seraient les leviers pour y faire face ? ■

## THÈME 3

## Opportunités et limites de l'IA dans nos métiers

Le gouvernement et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche présentent l'intelligence artificielle (IA) – notamment l'IA générative – comme une révolution technologique incontournable sans jamais se questionner sur l'usage de l'IA et ses effets. Compte tenu de son impact environnemental (consommation d'énergie, d'eau et de matières premières), des problèmes éthiques ou des implications politiques relatifs à son utilisation, un déploiement massif de l'IA générative ne peut être défendu. La réglementation européenne sur l'IA prévoit également des usages « à haut risque » qu'il faut éviter. Comment identifier ces usages dans nos métiers et garantir l'absence de recours à ces usages dans nos établissements ? Quelles garanties exiger sur l'hébergement des données ? Comment définir un usage

« raisonné » de l'IA dans l'enseignement, la recherche ou la gestion de nos établissements ?

Les établissements mènent des « expériences » sur l'usage de l'IA, notamment dans le domaine des ressources humaines, et ont même élaboré une charte pour son usage qui reste très peu contraignante. Quelles modalités d'expérimentation, d'évaluation et d'information faut-il exiger avant tout déploiement ? Sur quels indicateurs (énergie, eau, matériel, renouvellement, hébergement, etc.) faut-il s'appuyer pour effectuer l'évaluation de ces expérimentations ? Quels objectifs faut-il leur donner ? Quelle composition et quelles garanties d'indépendance (notamment vis-à-vis des intérêts privés) doivent être imposées à ces instances d'évaluation des usages de l'IA ? Quelles sont les instances universitaires qui doivent être saisies en amont et quelles instances pour le suivi du déploiement ?

Les étudiant-es font déjà un usage abondant de l'IA comme ressource pour étudier. Cet usage pose toutefois des questions. Comment éviter que l'IA ne remplace le travail d'appropriation des connaissances ? Comment préserver l'apprentissage et comment former à l'esprit critique (vérification des sources, limites et hallucinations) ? Comment prendre en compte les inégalités sociales d'accès aux outils, aux abonnements et aux équipements ? Dans ce contexte, comment repenser nos enseignements et nos évaluations pour tenir compte de ces pratiques, tout en garantissant des apprentissages effectifs, l'équité entre étudiant-es et le respect des exigences scientifiques ?

Certains établissements ont déjà déployé des logiciels, parfois propriétaires, intégrant des fonctionnalités d'IA ou facilitant l'usage d'extensions IA (correcteurs, assistants de rédaction, outils de tri/notation, chatbots de support, etc.). Or ces déploiements ont pu se faire sans cadre clair, sans en informer les instances et les collègues, et parfois sans garanties suffisantes en matière de protection des données, de transparence sur l'entraînement des modèles, de dépendance à des acteurs privés, ou d'impact sur l'organisation du travail. Dans ce contexte, comment établir un diagnostic, quelles mesures immédiates de réduction des risques – notamment des risques sociaux – doivent être prises et quelle transition vers des alternatives ? ■





# PROGRAMME



MERCREDI 3 JUIN 2026	
9 heures	Accueil des délégués
10 heures	Ouverture du congrès : interventions introductives (présidence, FSU locale, SG, OS invitées) ; adoption de l'ordre du jour ; élection du bureau du congrès
10 h 45	Débat général
12 h 30-13 h 45	Déjeuner
14 heures	Travail en commissions*
17 h 15	Pause
17 h 30-19 h 30	Réunions de tendances ou programme culturel
20 heures	Soirée festive

JEUDI 4 JUIN 2026	
8 h 30	Accueil des délégués
9 heures	Travail en commissions* (fin)
12 h 30	Déjeuner
13 h 45	Séance plénière : restitution et discussion sur les trois thèmes des commissions, appel du congrès, vote des éventuelles motions
17 heures	Fin du congrès

## \* Commissions thématiques du congrès

### ■ THÈME 1

Militer et exercer ses missions dans un contexte de montée de l'extrême droite et de diffusion de ses idées

### ■ THÈME 2

Enjeux et conséquences de la transformation du doctorat sur l'ESR

### ■ THÈME 3

Opportunités et limites de l'IA dans nos métiers